Affaire « Sale Pute » : V. Létard veut légiférer

16/04/2009 à 13h34

Suite à la polémique suscitée par la chanson « Sale Pute » du rappeur Orelsan, la secrétaire d'Etat à la Solidarité Valérie Létard annonce avoir saisi la justice de façon à ce que soient sanctionnés des propos qu'elle qualifie d'apologie ou d'incitation aux crimes sexistes. En cas d'échec, elle ne s'interdit pas de demander à ce que la loi soit « complétée » pour réprimer les injures sexistes. Une démarche en partie motivée par le refus des plateformes Dailymotion et YouTube de retirer le clip litigieux.

suite